



**BANQUE OUEST AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT**

**PAYS : RÉPUBLIQUE DU SENEGAL**

**MEMBRES DE L'EQUIPE** : Aimé BICABA, Chef Division

Nicolas DIENG, Consultant Analyste Financier

Solange ALLECHI, Environnementaliste Principale

**DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FINANCE CLIMAT** : M. Almamy MBENGUE,  
[ambengue@boad.org](mailto:ambengue@boad.org)

**CHEF DE LA DIVISION ENVIRONNEMENT** : M. Dhisso Honoré TOE, [dtoe@boad.org](mailto:dtoe@boad.org)

---

**PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE CONSTRUCTION  
DE 1 850 SALLES DE CLASSE, EN REMPLACEMENT D'ABRIS PROVISOIRES, ET  
D'OUVRAGES ANNEXES  
(PREMIERE TRANCHE DE 1 350 SALLES DE CLASSE)  
EN REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL**

**RESUME**

**SEPTEMBRE 2017**

## **I. IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DU PROJET**

La zone d'intervention du projet couvre les quatorze (14) régions du Sénégal. Les sites sont localisés à l'intérieur d'établissements scolaires existants. Il s'agit d'environnements péri urbains (Dakar, Thiès, Saint Louis, etc.) mais surtout ruraux dans la plupart des cas (Sédhiou, Matam, etc.).

Conformément au Décret n° 2001-282 du 22 Avril 2001 portant application du code de l'environnement au Sénégal, le projet a fait l'objet d'une Evaluation Environnementale et Sociale (EES). Le rapport du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) révèle que, sous réserve d'une stricte mise en application du Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES), la réalisation du projet ne provoquera aucun incident environnemental et social majeur.

Les normes de sauvegarde environnementale et sociale applicables dans le cadre du projet sont les suivantes : i) évaluation environnementale et système de gestion environnementale et sociale ; ii) main d'œuvre et conditions de travail ; iii) prévention et réduction de la pollution et utilisation rationnelle des ressources ; iv) hygiène, sécurité et sûreté communautaires ; et v) intégration du genre.

### **1.1. CLASSIFICATION DU PROJET**

Le projet est classé en catégorie B selon les dispositions de la politique environnementale de la Banque, étant donné qu'il s'agit de la construction de bâtiments en rez-de-chaussée (salles de classe, latrines, bureaux et magasins) et de clôtures, sans impacts irréversibles majeurs, sur des emprises existants (parcelles) déjà délimitées et appartenant à l'Etat.

### **1.2. IMPACTS POSITIFS**

Les impacts positifs du projet en rapport avec les normes de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque sont :

Main d'œuvre et conditions de travail : le projet aura un impact positif sur la création d'emploi au niveau local à travers l'approche haute intensité de main d'œuvre (HIMO). En effet, plus de 20 000 emplois seront générés avec comme approche de privilégier la main-d'œuvre locale. Le projet sera donc un instrument de lutte contre la pauvreté pendant toute sa durée de vie à travers l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Hygiène, sécurité et sûreté communautaires : le projet permettra : i) d'améliorer la sécurité des élèves et des enseignants à travers la construction de clôtures ; ii) de réduire le taux d'accidents, d'améliorer le cadre et les conditions éducatif. Ces actions constituent des éléments catalyseurs et favorables pour l'atteinte des ODD 1/4/8/11 au Sénégal. Enfin, il contribuera, entre autres, à l'amélioration de l'hygiène en milieu scolaire avec la mise en place de latrines.

### **1.3. IMPACTS NEGATIFS**

Les impacts négatifs du projet en rapport avec les normes de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque sont :

Main d'œuvre et conditions de travail : pendant la phase de construction, les ouvriers seront exposés, entre autres, aux risques d'accidents de travail, de maladies respiratoires et de problèmes auditifs. Des substances chimiques et autres microparticules seront à la base de l'altération de la santé des travailleurs.

Prévention et réduction de la pollution et utilisation rationnelle des ressources : les travaux de construction des salles de classe entraîneront de la pollution atmosphérique due aux poussières dégagées par le sable et le ciment. On pourrait également assister à la pollution du sol et des eaux souterraines par les hydrocarbures et les déchets de construction. En phase d'exploitation, des risques de pollution de la nappe phréatique (eau des puits) se présenteront si les latrines réalisées manquent d'étanchéité.

Hygiène, sécurité et sûreté communautaires : la construction des bâtiments va provoquer des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique pour les communautés avoisinantes. La présence des ouvriers va entraîner une augmentation des risques de contamination par les IST/VIH-SIDA. Les risques d'accident pour les élèves subsisteront pendant la phase de construction, du fait du stockage des matériaux et des déchets de construction dans les cours des écoles. Pendant la phase d'exploitation, une menace sur l'hygiène publique subsistera du fait d'une absence d'entretien des infrastructures (latrines mal entretenues). En tout état de cause, des risques sanitaires et sécuritaires se présenteront en cas de non fonctionnalité des infrastructures due à l'absence de mesures d'accompagnement (équipement, personnel, toilettes, raccordement en eau et électricité).

#### 1.4. MESURES D'ATTENUATION ET DE BONIFICATION

Main d'œuvre et conditions de travail : les ouvriers seront recrutés selon la réglementation sénégalaise pour les questions traitant du contrat de travail ainsi que celles traitant de la santé et la sécurité au travail, afin de prévenir et gérer les risques professionnels. Face aux risques d'accidents de travail et de maladies, le port d'équipement de protection individuelle (EPI) est obligatoire sur les chantiers. Les ouvriers seront sensibilisés sur les risques liés à l'exposition aux IST.

Prévention et réduction de la pollution et utilisation rationnelle des ressources : pour pallier les risques liés aux poussières, les chantiers seront périodiquement arrosés. Les hydrocarbures provenant des engins seront récupérés et recyclés et les déchets des chantiers seront collectés et évacués. Un contrôle rigoureux sera réalisé dans le cadre de la réalisation des latrines afin d'éviter toute contamination des eaux souterraines.

Hygiène, sécurité et sûreté communautaires : pour éviter les nuisances sonores et atmosphériques, les horaires de travail seront respectés et des mesures seront prises pour éviter la poussière (arrosage des chantiers) ; des séances d'informations sur les travaux et les risques d'accidents de chantier seront organisées à l'intention des populations et des élèves.

Les risques de maladies d'origine hydrique seront atténués grâce à la réalisation de latrines sèches et à la sensibilisation sur une bonne hygiène scolaire (sensibilisation des enseignants, élèves et vendeurs d'aliments, nettoyage et vidange des latrines, etc.), et un contrôle sanitaire régulier des élèves. Des équipements d'accompagnement tels que les points d'eau et l'éclairage seront nécessaires pour la sécurité et le bien-être des élèves et enseignants.

Genre : la mise en œuvre du projet tiendra compte de l'approche genre dans la réalisation des bâtiments. En effet, la construction des latrines se fera en tenant compte du genre (toilettes séparées pour filles et garçons) ; de plus, des latrines et des couloirs de déplacement seront réalisés pour les élèves à mobilité réduite.

Autres Aspects sociaux : la main-d'œuvre locale sera utilisée pour des travaux ne nécessitant pas de grande qualification sur tous les sites de construction. Les Associations des parents d'élèves, les Comités de Gestion de l'Ecole (CGE) et les Inspections de l'éducation et de formation au niveau local seront tous impliqués dans le déroulement du projet pour une véritable appropriation des infrastructures.

Un programme de réalisation de cantines scolaires est en cours dans certaines écoles, ce qui participe à la réduction du taux d'abandon scolaire.

#### 1.5. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Un plan Cadre de gestion environnementale et sociale (PCGES) a été élaboré avec un dispositif de suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation, de bonification et la définition d'indicateurs pertinents de suivi.

Le budget global nécessaire à l'exécution de ce PCGES s'élève à **155 MFCFA**. Ce coût n'inclut pas certaines mesures directement prises en charge par les travaux.

Le suivi des mesures environnementales et sociales sera effectué par la DEEC grâce à une convention signée entre elle et le Ministère de l'Éducation nationale. Pour le présent projet, le Comité de suivi est composé de représentants des Ministères de l'éducation, de la santé, de la famille et des collectivités locales.

Un programme de formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sera déroulé (sensibilisation sur l'hygiène en milieu scolaire et les IST/VIH/SIDA, sensibilisation sur les grossesses précoces, les violences scolaires, le travail domestique, l'éducation environnementale, les maladies diarrhéiques et parasitaires, la déforestation, etc.).

La supervision et le suivi environnemental du projet seront effectués par les Expert Environnementalistes des bureaux de contrôle et de chaque Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés (DREEC).

**PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

MILIEU BIOPHYSIQUE									
Phases du projet	Activités	Impacts négatifs	Impacts positifs	Mesures d'atténuation / de renforcement	Responsabilité	Indicateurs	Financement		Coût total (FCFA)
							Etat (FCFA)	BOAD (FCFA)	
<b>Préparation et Installation</b>	-Mobilisation des engins de chantier -Destruction du sol pour fondation des bâtiments	- Emission de poussières et de gaz		- Arroser les sites -Entretien des moteurs des engins	-Entreprise -DCS -DEEC	- Quantité de particules dans l'air -Nombre de plaintes		PM	PM
		- Dégradation du sol et coupe des arbres		-Mesures de stabilisation du sol -Plantation de compensation et appui aux jardins scolaires	-Entreprise -DCS -DEEC	-Degré de stabilisation du sol		PM 50 000 000	PM 50 000 000
<b>Construction</b>	-Transport des matériaux de construction -Réalisation des travaux proprement dits	-Pollution des eaux et du sol par les hydrocarbures		-Recueillir les huiles usagées et les recycler -Analyse de l'eau	-Entreprise -DCS -DEEC	-Degré de pollution des eaux et du sol		PM	PM
		- Production de déchets et risques de pollution du sol et des eaux souterraines		- Collecter les déchets du chantier -Former les ouvriers	-Entreprise -BEEEI -DEEC	- Nombre de bacs pour déchets -Rapport de suivi		PM	PM
<b>Exploitation</b>	-Fonctionnement et utilisation des infrastructures	-Risque de pollution et nuisance du milieu scolaire par les mauvaises odeurs (déchets, latrines)		-Sensibiliser les élèves à l'usage des latrines et la gestion des ordures à l'école -Entretien quotidiennement les latrines	-Comité de Gestion de l'école -Direction des écoles -Associations des parents d'élèves	-Nombre de séances de sensibilisation -Nombre d'entretien des latrines		PM	PM
		-Risque de pollution des nappes par les latrines non étanches (eau des puits non potable)		- Bonne conception et réalisation des latrines - compostage ou bio méthanisation des déchets des latrines	-Entreprise -DCS -DEEC	-Rapport de suivi		PM	PM
<b>Sous total 1</b>								<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>

MILIEU HUMAIN									
Phases du projet	Activités	Impacts négatifs	Impacts positifs	Mesures d'atténuation ou de renforcement	Responsabilités	Indicateurs	Financement		Coût total (FCFA)
							État (FCFA)	BOAD (FCFA)	
<b>Préparation et Installation</b>	-Mobilisation des engins de chantier - Destruction du sol pour fondation des bâtiments		-Développement activités commerciales et génération de revenus		-Entreprise -Hygiène publique -Direction des écoles	-Nombre d'activités générées		PM	PM
<b>Construction</b>	-Transport des matériaux de construction -Réalisation des travaux proprement dits		-création d'emplois locaux temporaires		-Entreprise -Mairies -Comités de gestion des écoles	- Nombre d'emplois locaux créés		PM	PM
		-Maladies respiratoires		-Arroser le site -Bâcher les chargements -Port équipement de travail	-Entreprise -DEEC -Direction des écoles	-Présence camions bâchés -Enquêtes auprès des populations -Rapport de suivi		PM	PM
		-Nuisances sonores		-Entretien des moteurs des engins -Respecter les horaires de travail	-Entreprise -Direction des écoles -DEEC	-Enquêtes auprès des populations -Rapport de suivi		PM	PM
		-Risques d'accidents de travail -Perturbation quiétude des élèves et populations et risques d'accidents dus au stockage des matériaux de construction dans les cours		-Port des Equipements Individuels de Protection -Information, Education, Communication -Prise en charge des urgences -Définir des règles de stockage des matériaux de construction	-Entreprise -DEEC -Directions des écoles	-Nombre de réunions -Port effectif des EIP -Présence de trousse de secours		PM	PM
		-Risques de prolifération des IST/ VIH-SIDA		- Information, Education, Communication	-ONG -Association des parents d'élèves -Direction régionale de la santé publique	-Nombres de réunions de sensibilisation		10 000 000	10 000 000
<b>Exploitation</b>	-Fonctionnement et des infrastructures		-Amélioration de la sécurité dans les écoles		-Directions des écoles -Association des parents d'élèves			PM	PM

			-Amélioration des conditions de travail des enseignants et élèves		-Direction des écoles -Inspection de l'éducation -Comités de gestion des écoles			PM	PM
			-Amélioration de l'hygiène scolaire		-Direction des écoles -Inspection de l'éducation -Comités de gestion des écoles			PM	PM
		-Risques sanitaires et sécuritaires en cas de non fonctionnalité des infrastructures (raccordement eau et électricité, équipement, personnel)		-Installation de l'électricité -Installation des lave-mains -Entretien des infrastructures	-Direction des écoles -Inspection de l'éducation -Comités de gestion des écoles			PM	PM
		- Menaces sur l'hygiène publique en cas de manque d'entretien des latrines		-Séances de sensibilisation -Entretien des infrastructures	-Direction des écoles -Inspection de l'éducation -Comités de gestion des écoles			PM	PM
	<b>Mesures d'accompagnement</b>		-Réalisation de latrines séparées pour filles et garçons -Réalisation de latrines et couloirs de déplacement pour les personnes à mobilité réduite			-Présence des latrines séparées pour filles et garçons -Présence de latrines et couloirs pour personnes à mobilité réduite		PM	PM
<b>Pendant toutes les phases du projet</b>	<b>Programme de renforcement des capacités des acteurs</b>		- Sensibilisation sur l'hygiène en milieu scolaire et les IST/VIH/SIDA, sensibilisation sur les grossesses précoces, les violences scolaires et travail domestique, l'éducation environnementale, les maladies diarrhéiques		-Direction des écoles -Association des parents d'élèves -Comité de gestion des écoles - Elèves -Enseignants		50 000 000		50 000 000

			et parasites, la déforestation, etc.						
<b>Sous total 2</b>							<b>50 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>60 000 000</b>

<b>Suivi et surveillance environnementale</b>	Entreprise, DEEC, Communes, Bureau de contrôle, Comité de gestion des écoles, Inspection de l'éducation, Direction régionale de la Santé publique, Direction régionale de la Construction Scolaire		25 000 000	25 000 000
	Appui à la supervision de la DCS		20 000 000	20 000 000
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>50 000 000</b>	<b>105 000 000</b>	<b>155 000 000</b>